

Formation 1.3 :

Expédition des déchets d'amiante (recyclage)

Public :

- Personnes employées par les expéditeurs
- Emballeurs
- Logisticiens affectés aux conditionnement des déchets d'amiante

Prérequis :

- Sans objet

Modalités d'admission :

- Aucune en dehors des prérequis

Durée :

- 1 jours

Effectif :

- Maximum : 10 participants

Modalités et méthodes pédagogiques :

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, individualisation, simulation, ...

Qualité des formateurs :

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis :

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.adrconseiltransport.com

06.22.97.49.97



TARIF : à partir de 300 euros HT

Objectifs généraux

- Sensibiliser le personnel aux risques des déchets contenant de l'amiante selon les critères de l'ADR.
- Savoir établir et appliquer correctement la réglementation pour le conditionnement, l'entreposage des déchets contenant de l'amiante sur le chantier et
- Mettre en place les moyens de traçabilité
- Connaître les responsabilités et missions des différents intervenants.

Mode d'évaluation des acquis

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- Evaluation finale

Validation

- Attestation de formation remise au participant selon les chapitres 1.3 de l'ADR
- Codes RCNP/RS : Non inscrit
- Code Certif Info : Non éligible

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle équipée d'un ensemble multimédia
- Ressources pédagogiques (Textes réglementaires : ADR, code de la route, code des transports, vidéos, articles de presse...)
- Méthode interrogative-Animation interactive

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	Durée variable en fonction du nombre de participants
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels • Présentation de la formation • Modalités pratiques • Tour de table 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
2	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préciser le contexte réglementaire ➤ Comprendre l'obligation de la formation 1.3 	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> • Contexte historique et réglementaire - ADR - Arrêté TMD • A qui s'adresse la formation et pourquoi ? 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
3	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les risques d'une matière dangereuse ➤ Classifier les déchets d'amiante 	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> • Définition amiante • Effets sur la santé • Définition de déchets et des déchets amiante + exemples • Catégorie des déchets amiante • Classification (UN 2212 / UN 2590) 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
4	Définir et respecter les obligations d'emballage pour l'entreposage et le transport des marchandises dangereuses	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> • Conditionnement et étiquetage <ul style="list-style-type: none"> ✓ Types d'emballages ✓ Marquage ✓ Etiquetage - Exercice d'application • Entreposage des déchets amiante - <i>Code du travail, norme NFX46-010 Décret 2012-639, protocole de sécurité</i> 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
5	Intervenir en cas d'incident ou d'accident	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> • EPI, Formation, Hygiène • Situation accidentelle 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
6	Mettre en œuvre des moyens permettant la traçabilité des déchets	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> • TRACKDECHETS (BSDA, registre) • Certificat d'acceptation préalable 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
7	Connaître les obligations des différents intervenants	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> Responsabilités Obligations 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
8	Sensibiliser à la sûreté au transport	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> Qu'est-ce que la sûreté ? Obligations générales Les comportements à adopter 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
9	Evaluer les acquis de la formation	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> Test de validation des acquis 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
10	Bilan et synthèse de la formation	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> Bilan Synthèse Evaluation de satisfaction 		